

donc être convenable pour le service des besoins généraux. Quant à celle des sources de Royes, il résulte de l'analyse de M. Dupasquier que ces eaux possèdent trop d'azote pour être parfaitement salubres ; elles en fournissent autant que celles des étangs dont l'usage, comme on sait, est fort pernicieux. D'après des renseignements certains pris sur les lieux, les fièvres en été et en automne sont fréquentes dans les environs de Royes et de Ronzier. Ne pourrait-on pas conclure de ce fait que ces sources sont alimentées par des étangs éloignés, ceux de Bresse peut-être, et, dans ce cas, ne faudrait-il pas sans hésitation abandonner le projet de les amener à Lyon ? Les eaux des sources de Gorge-de-Loup, au contraire, présentent par leur analyse toutes les qualités des meilleures eaux potables ; elles offrent en outre de grands avantages sous le rapport de l'économie, puisqu'elles pourraient être conduites directement dans tout le bas quartier de la ville, le niveau de la source la plus basse étant à 1 mètre 25 centimètres au dessus de l'inondation de 1840. Il serait même facile de desservir toute la ville de cette même eau ; il existe à Gorge-de-Loup une nappe d'eau très étendue ; en creusant quatre ou six puits de quatre mètres de diamètre, et seulement de six mètres de profondeur, et en établissant des pompes à double pression, elle fournirait assez d'eau pour les besoins de toute la ville.

Nous aimons à croire que l'autorité, frappée de la nécessité de s'occuper d'une amélioration si pressante et d'une utilité si incontestée, prendra en considération les observations qui lui sont adressées, qui nous semblent fondées, et auxquelles, dans l'intérêt de notre cité, on ne peut refuser quelque attention.